



Aux parents des élèves de 5^è-4^è-3^è

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire aura lieu le

MARDI 2 SEPTEMBRE 2025

5^{ème} :

- 9h00 : accueil des élèves des classes de 5^è par le professeur principal
- 13h30 : début des cours

Réunion de rentrée pour les parents (parking possible sur la cour) : Mardi 9 septembre 2025 à 18h00.
Réunion générale des parents à la chapelle Saint Joseph et rencontre dans la classe de votre enfant avec le professeur principal.

4^{ème} :

- 9h30 : accueil des élèves des classes de 4^è par le professeur principal
- 13h30 : début des cours

Réunion de rentrée pour les parents (parking possible sur la cour) : Lundi 15 septembre 2025 à 18h00.
Réunion générale des parents à la chapelle Saint Joseph et rencontre dans la classe de votre enfant avec le professeur principal.

3^{ème} :

- 10h00 : accueil des élèves des classes de 3^è par le professeur principal
- 13h30 : début des cours

Réunion de rentrée pour les parents (parking possible sur la cour) : Jeudi 4 septembre 2025 à 18h00.
Réunion générale des parents à la chapelle Saint Joseph et rencontre dans la classe de votre enfant avec le professeur principal.

MEDICAMENTS

Tous les médicaments pris sur ordonnance (PAI + traitements ponctuels) doivent être déposés à l'infirmerie et pour les internes signalés au responsable d'internat.

POUR LES ÉLÈVES INTERNES

- Afin de faciliter la mise en place des élèves internes, nous proposons une journée d'installation pré rentrée le Jeudi 28 Août de 9H à 16H.
- Un accueil sera également possible le Mardi 2 Septembre dès 8H.
- Merci de nous confirmer par mail vos choix à : internat@saintjosephrodez.org.
- Prévoir un chèque de caution de 150 € pour l'entrée en chambre, ainsi que le retour du règlement intérieur de l'internat signé.
- L'autorisation de sortie du mercredi après-midi est à compléter et à nous remettre également. (Documents en téléchargement sur le site)

CONSTITUTION DES AFFAIRES NÉCESSAIRES POUR L'INTERNAT (TROUSSEAU)

- Alèse, draps, couverture (ou couette) pour lit en 90, traversin ou oreiller (pas de sac de couchage)
- Vêtements et linge personnel pour la semaine, claquettes ou pantoufles conseillées.
- Trousse de toilette et serviettes, shampoing, gel douche, brosse à dent dentifrice, déodorant ...
- Possibilité de prendre en chambre un radio réveil et une petite lampe de chevet

ARRIVÉES / DÉPARTS / SORTIES :

- L'arrivée des élèves le lundi matin se fait entre 8h et 9h (début des cours à 9h20)
- Le départ des élèves internes en fin de semaine a lieu à 15h30 ou 16h30 le vendredi après les cours.
- Les valises et sacs seront stockés à la bagagerie de l'établissement pour les arrivées et les départs (Bâtiment 3^{ème}).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Chef d'établissement,
Jérôme PICARD

1 rue Sarrus - 12000 RODEZ

☎ 05.65.73.30.40 - mail : contact@saintjosephrodez.org - site : www.saintjosephrodez.org



INFORMATIONS

Les fournitures des classes de SEGPA sont harmonisées pour les 4 années.
Les couleurs imposées sont une aide à l'organisation (à respecter dans la mesure du possible).

Les fournitures des années précédentes sont à ramener. Seuls les nouveaux inscrits ont tout à acheter.

Ex 609 : le 200 vues rouge est resté au collège.
les nouvelles fournitures sont mentionnées en cases grisées.

2025 – 2026 5^{ème} SEGPA

Qté

Fournitures par matière

2025 – 2026 5 ^{ème} SEGPA		FRANCAIS	MATHS	HIST – GEO – EMC	ANGLAIS	S.V.T	SC PHYSIQUES	TECHNOLOGIE	MUSIQUE	ARTS PLASTIQUES	EVALUATIONS
Qté	Fournitures par matière										
2	Classeur, format A4, épaisseur 4 cm, 4 anneaux	1	2 ^è classeur (archivage chemises trop pleines)								
2	Jeu d'intercalaires , 6 positions, format A4+	1									
1	Cahier Jaune : 24 x 32, gds carreaux, 48 pages (sans spirale, non TP)	1									
6	Chemises en plastique, à rabats et élastiques 1 orange + 1 rouge + 1 verte + 1 transparente + 1 noire + 1 libre		R	O		V	N	T			L
2	Porte-vues (200 vues) : 1 rouge – 1 Jaune (pour archiver)		R								
2	Porte-vues (40 vues) : 1 bleu – 1 Libre				B				L		
1	Pochette de crayons de couleur (<i>pas de Comté Incassables Évolution</i>)	(toujours en possession de l'élève)									
1	Pochette Canson C à grain 180 ou 224g – Format A3										
1	Fournitures de l'année précédente									X	

AUTRES FOURNITURES

AGENDA, des étiquettes. 1 chemise cartonnée au choix (liaison famille école)
Stylo 4 couleurs ou 4 stylos, du blanco, des surligneurs, des feutres, des ciseaux, de la colle et du scotch. Crayon à papier, gomme blanche et taille-crayon.
Règle plate 15 ou 20 cm, Équerre (la plus petite), Compas (le plus simple), Rapporteur transparent 0-180° dans les 2 sens. Calculatrice (si vous n'en avez pas, acheter la CASIO COLLEGE)
Feuilles SIMPLES : blanches, GRANDS carreaux, 21 x 29,7 1 Lot de pochettes plastifiées
1 paire d'écouteurs avec prise jack 3,5 mm – 1 clé USB (16 Go minimum) – 1 souris pour PC (avec ou sans fil)
Rouleau de <u>couvre-livres non collant</u> – Des mouchoirs.

Un cadenas (Ø 0,5-0,6, à 3 clés) doit être en possession de chaque élève à la rentrée (casier extérieur).

Des fichiers d'activités en Français et en Histoire seront fournis à la rentrée et facturés avec la scolarité.

L'achat de plusieurs oeuvres intégrales sera également à prévoir au cours de l'année.



Dossier de rentrée à constituer pour le 02 septembre 2025

Ce dossier sera à remettre au professeur principal le jour de la rentrée.

- ☐ Document « Présence en étude du soir », rempli et signé par tous les responsables légaux
- ☐ Document droit à l'image, rempli et signé

A prévoir aussi le jour de la rentrée :

- ☐ Un cadenas à clé pour les élèves demi-pensionnaires et internes afin de pouvoir entreposer leurs affaires dans les casiers extérieurs et ne pas se surcharger.
- ☐ En attendant la nouvelle carte de self, merci d'utiliser celle de l'année passée.



L'Étude

Chers parents,

Le collège propose aux parents qui le désirent une étude du soir de 16H45 à 18h00. L'étude du soir s'adresse à tous les élèves du collège.

Pour des raisons de responsabilité, nous vous demandons de bien prendre connaissance du document suivant et de nous remplir la deuxième partie pour le jour de la rentrée.

L'autorisation suivante est valable pour toute l'année scolaire. En cas de changement, les modifications doivent être notifiées à la vie scolaire du niveau concerné par mail.

Il se peut que votre enfant reste à l'étude, mais uniquement sur des dates exceptionnelles, dans ce cas il est préférable de cocher « *ne reste pas en étude* », et d'envoyer un mail ponctuellement à la vie scolaire pour l'inscrire sur la liste de l'étude.

Elle s'organise comme suit :

- **L'étude est surveillée** par les éducateurs de vie scolaire. Les élèves bénéficient d'un horaire fixe et d'un lieu silencieux pour se consacrer à leur travail personnel et faire leurs devoirs en autonomie.
- **REGLEMENT :** Pour garantir le bon fonctionnement de ce temps privilégié et assurer une meilleure efficacité, il est indispensable que les modalités suivantes soient respectées :
 - **Assiduité et ponctualité** : En cas d'absence prévue, un mail devra être envoyé au préalable via école directe à la vie scolaire pour prévenir. En cas d'absence non justifiée, le collège enverra un SMS.
 - **Travail** : Nous attendons des élèves inscrits un travail soutenu et efficace. Ce temps d'étude doit permettre à chacun de faire les devoirs, de se mettre à jour, de préparer et d'anticiper les cours à venir. Le travail en groupe pourra être possible de façon ponctuelle avec accord du surveillant. Le CDI est à disposition des élèves qui le souhaitent.
 - **Silence et concentration** : Les échanges et communications entre élèves sont à éviter afin de préserver une ambiance studieuse dans tous les cas, ces derniers se font uniquement avec l'autorisation du surveillant.

Concernant l'étude du matin

Pour les élèves qui ont une heure d'étude sur leur emploi du temps, ou en cas d'absence d'un professeur, nous autorisons les entrées à 9h00 (10h00 le lundi) pour les familles qui le souhaitent. Aucune entrée après 9h00 (10h00 le lundi) n'est autorisée.

La démarche est simple : sur Ecole directe onglet Vie Scolaire – cliquer sur autorisations annuelles.

En cliquant plusieurs fois sur l'icône, on peut changer l'état de l'autorisation, autorisée ou non autorisée.

-- Partie à conserver --





-- Partie à compléter, à signer et à rapporter au professeur principal le jour de la rentrée --

PRESENCE EN ETUDE DU SOIR

à partir de 16h45 le lundi mardi et jeudi – et 15h35 et/ou 16h45 le vendredi

Nom-Prénom de l'élève : Classe :

Numéro de portable élève :

Merci de cocher la case correspondante :

☐ Mon enfant ne reste jamais en étude le soir. Je dégage, de par la présente autorisation, l'établissement de toute responsabilité dès lors qu'il quitte ce dernier.

☐ Mon enfant reste en étude un ou plusieurs soir(s), je complète le tableau ci-dessous :

Etude à partir de 16h45 jusqu'à 18h00 (Aucune sortie n'est autorisée entre les heures officielles notifiées ci-dessous).

Cocher en fonction de l'heure de sortie

Le tableau comporte des colonnes pour les semaines Paires et Impaires : cela concerne les parents séparés, ou les aménagements de RDV sous quinzaine, si vous n'êtes pas concernés par ces deux cas, merci de mettre une croix dans les deux cases.

Lundi			Mardi		
	Semaine Paire	Semaine Impaire		Semaine Paire	Semaine Impaire
16h45-17h30			16h45-17h30		
16h45-17h45			16h45-17h45		
16h45-18h00			16h45-18h00		

Jeudi			Vendredi		
	Semaine Paire	Semaine Impaire		Semaine Paire	Semaine Impaire
			15h35-16h30		
16h45-17h30			16h45-17h30		
16h45-17h45			16h45-17h45		
16h45-18h00			16h45-18h00		

Fait à

Signature des deux parents ou du responsable légal

Le



FORMULAIRE d'AUTORISATION de CAPTATION et de DIFFUSION d'IMAGES POUR LES MINEURS

Nous soussignés, Madame, Monsieur :

Domiciliés :

Domiciliés (à remplir uniquement si domicile différent) :

Téléphone : Père - Mère

☐ Autorisons notre enfant en classe de
à être photographié et/ou filmé lors d'un reportage photo et/ou vidéo pour **l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle Rodez** sis 1 rue Sarrus, 12000 Rodez.

Par ailleurs, nous autorisons à titre gratuit l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos sur les supports suivants :

- Revue ou plaquettes de l'établissement,
- Site web et Facebook de l'établissement et du réseau Lasallien,
- Exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement ou du réseau Lasallien.

Nous renonçons à nous prévaloir de quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle Rodez qui trouverait son origine dans la captation et diffusion réalisées dans le cadre précité.

☐ N'autorisons pas notre enfant en classe de
à être photographié et/ou filmé.

Ce document est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, à compter de la signature de celui-ci.

Fait à le.....

Signatures des responsables légaux,
précédées de la mention "Lu et approuvé"

